

COURRIER ARRIVÉ

30 OCT. 2009

ST MARTIN de BOSCHERVILLE

ONF

Ile-de-France - Nord-Ouest

Agence régionale
Haute Normandie

53 bis, rue Maladrerie
76042 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 14 20 20
Fax : 02 35 14 20 21

Mél : ag.haute-normandie@onf.fr

*Faire remettre au Maire
Buen sur le site
Boscherville*

A l'attention de toutes les communes
riveraines de forêt domaniale
en Haute-Normandie

Rouen, le 28 octobre 2009

N/ REF : CS/

V/REF :

OBJET : Calendrier de chasse
en forêt domaniale

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous adressons les années passées des calendriers de chasse comportant en partie haute une carte de la forêt et en partie basse les dates par lots. Cette information sous format A3 n'a été établie cette année que pour des versions plastifiées à destination d'affichage en forêt.

En parallèle, nous passons à la mise en ligne de l'information sur internet. En effet, d'année en année, le nombre de demandeurs augmentait considérablement et les particuliers n'avaient accès à l'information qu'en consultation sur certains lieux.

Le site internet ONF (www.onf.fr) a été complètement remanié au niveau national, il offre maintenant la possibilité de diffusion d'informations sur les régions, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ce site s'étoffe progressivement et nous sommes en train de travailler pour l'alimenter sur des sujets divers.

Les calendriers de chasse ont été la demande prioritaire de l'Agence Haute-Normandie. La présentation sur internet ne pouvant être la même que sur papier, vous y trouvez une carte par forêt ainsi qu'une carte par lot qui vous indique les différentes dates de chasse en battue et rappelle sur les lots concernés la chasse à courre chevreuil ou cerf, ainsi que les dates. Je vous précise que la résolution des cartes a une limite due à la convention qui nous lie à IGN. Il n'est en effet pas possible de mettre en ligne des cartes d'une qualité qui concurrencerait leurs produits commercialisés. Les cartes des lots permettent toutefois un degré de détail suffisant pour l'usage requis : savoir où et quand le déroulent les battues. Les cartes peuvent être zoomées sur l'écran et les documents sous format pdf peuvent être téléchargés pour impression.

Tout le monde peut ainsi consulter et imprimer les informations à partir du site internet ONF. Ces documents seront mis à jour en cas de modifications importantes. Si vous avez un site internet et au cas où vous auriez l'intention d'y télécharger ces calendriers, nous vous conseillons plutôt de mettre un lien vers le site ONF. En effet, en cas de chargement sur un autre site, l'information resterait figée et pourrait être erronée. Ce lien doit s'arrêter à <http://www.onf.fr/idf-n-o>, car le site s'enrichira petit-à-petit avec d'autres informations et la suite du lien évoluera de ce fait.

Pour accéder à ces calendriers sur le www.onf.fr vous pouvez :

- * Soit cliquer à gauche sur la carte au niveau de notre région, puis cliquer toujours à gauche sur jours chassés. Vous avez alors le choix sur la région, puis le département, la forêt et le lot.
- * Soit en haut à droite, sur le moteur de recherche, taper : +ddc pour arriver directement sur la Seine-Maritime, ou +dda pour l'Eure.

Nous ne vous adresserons maintenant plus de courrier tous les ans car les calendriers seront actualisés chaque automne pour la nouvelle saison de chasse lorsque nous aurons recueilli l'ensemble des données.

Espérant que ces nouvelles modalités correspondront à l'attente d'un maximum de public fréquentant les forêts domaniales de la région, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

La chargée de communication

Catherine SAVARY

